

Protéger l'eau

Qui sont les Marcheurs d'eau?

Renseignements sur la carte-tapis géante

Langues

Les données relatives aux langues autochtones parlées actuellement sont tirées du recensement canadien de 2016. Les renseignements sur les langues autochtones qui ne sont plus parlées reflètent l'extinction de ces langues en raison d'un manque de personnes qui les parlent couramment. Elles proviennent de l'Atlas des langues en danger dans le monde publié par l'UNESCO (selon les données du recensement de 2006 de Statistique Canada), du site Native-land.ca, des données du recensement des États-Unis et du Canada, ainsi que des renseignements provenant de différentes Premières Nations.

Réserves

Une réserve est une terre réservée à une bande des Premières nations par le biais d'un contrat avec l'État canadien (« la Couronne »). Les réserves sont régies par la Loi sur les Indiens, et la résidence dans une réserve est régie par les conseils de bande ainsi que par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Parcelle de réserve

Une parcelle de réserve est une zone de terre dont le titre légal est détenu par la Couronne (le gouvernement du Canada), à l'usage et au profit d'une Première Nation en particulier. Il s'agit d'un ajout à une réserve existante.

Réserve indienne (États-Unis)

Une réserve indienne est l'équivalent américain d'une réserve canadienne. Il s'agit d'une zone de terre réservée à une ou plusieurs tribus en vertu d'un traité ou d'un autre accord avec les États-Unis, d'un décret-loi, d'une loi fédérale ou d'une mesure administrative en tant que territoire tribal permanent. Le gouvernement fédéral détient le titre de propriété de la terre en fiducie au nom de la tribu.

Bureau du conseil de bande

Le bureau d'un conseil de bande est le centre des opérations d'une bande qui fait partie d'un conseil tribal.

Protéger l'eau

Qui sont les Marcheurs d'eau?

Renseignements sur la carte-tapis géante

Frontières des traités

Les frontières des traités décrivent les traités historiques conclus entre 1701 et 1923 entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada, ainsi que les traités modernes créés lorsque les revendications et les droits des peuples autochtones relativement aux terres n'ont pas été réglés par des traités ou d'autres moyens juridiques.

Villes

La taille relative d'une ville est basée sur les données du recensement des gouvernements des États-Unis et du Canada.

Bathymétrie

La profondeur des Grands Lacs est mesurée en mètres au-dessous du niveau de la mer.

Couverture terrestre

- Eau – toute zone occupée par une masse d'eau.
- Milieu humide – écosystème inondé par l'eau, soit de façon permanente (pendant des années ou des décennies), soit de façon saisonnière (pendant des semaines ou des mois).
- Urbain – lieux couverts principalement par des matériaux synthétiques.
- Terres cultivées – zones utilisées pour la production de cultures destinées à la récolte.
- Forêt à feuilles caduques (feuillue) – végétation composée principalement d'arbres à larges feuilles qui perdent toutes leurs feuilles au cours d'une saison.
- Forêt mixte – transition végétale entre une forêt de conifères et une forêt feuillue.
- Forêt de conifères – zone où prédominent les arbres à feuilles persistantes, dont les feuilles sont en forme d'aiguilles.
- Arbustaie – communauté végétale caractérisée par une végétation dominée par les arbustes, comprenant souvent aussi des graminées et des herbacées.
- Prairie – zones où la végétation est dominée par les graminées.
- Lande – zone de terre où la croissance végétale peut être clairsemée, rabougrie et/ou contenir une biodiversité limitée. Les conditions environnementales telles que les sols toxiques ou infertiles, les vents violents, les embruns salés côtiers et les conditions climatiques sont souvent des facteurs clés qui nuisent à la croissance et au développement des végétaux.

Débit d'eau

Plus la flèche est large, plus la force d'écoulement de l'eau est grande et plus la superficie drainée est importante.